

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille dix-sept, le 20 octobre à 9 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, à la Maison de l'enfance de Beaumont-le-Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 12 octobre 2017

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 12

Votants : 12

Étaient présents : M. ROUSSELIN, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELEE, M. GRIHAULT, M. KAREB, M. MALARGE, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VATINEL.

Étaient absents : M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme CASEY, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M. PALADE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN.

Secrétaire de séance : M. DU MESNIL-ADELEE

Objet : Approbation du règlement intérieur modifié

PJ : Règlement intérieur modifié

Monsieur le Président rappelle que le règlement intérieur du C.I.A.S. a été présenté aux membres du Conseil d'Administration dans sa séance du 31 mars 2017 et que ce dernier a souhaité y apporter quelques modifications.

Aussi, Monsieur le Président soumet à l'approbation du Conseil, le règlement intérieur abondé de ces modifications.

Le Conseil d'Administration, après avoir ouï et délibéré, à l'unanimité :

- ↳ Approuve le règlement intérieur ainsi modifié.
- ↳ Autorise Monsieur le Président à procéder à sa ratification.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20171020-17D061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2017